L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien, ... $12 } payable d'avance
Do trois fois par semaine, $10 }

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 3 DECEMBRE 1839.

LE COURRIER.

Depuis quelques temps le Courrier semble s'écarter chaque jour davantage, dans sa partie anglaise du moins, de cette sage modération, de cette sévère loyauté et surtout de cette parfaite décence de langage qui avaient jusqu'à ce moment caractérisé sa polémique. Et c'est un spectacle vraiment déplorable que de voir le doyen des Journaux Louisianais, descendre ainsi de la haute position que lui avait faite trente ans d'honorables travaux, pour jeter brutalement et sans provocation l'injure et la calomnie au-front de ses adversaires politiques. Plusieurs fois nous avons dédaigné de répondre à ses attaques; mais le temps est venu où nous nous devons à nous même de repousser à la fois ses imputations et ses accusations perfides.

Notre crime est d'avoir publié dans l'Abeille de samedi un article où nous avancions que l'ancienne population tient encore à sa langue, à ses mœurs, à ses usages; que cet attachement à son passé est bien naturel, bien légitime, bien inoffensif surtout; et qu'enfin la meilleure manière, à notre avis, de résister aux envahissemens lents mais incessants de la langue légale serait de favoriser le développement d'une littérature indigène et de soutenir le théâtre français. En disant cela, cependant, nous n'avons été que les échos de l'ancienne population, nous n'avons fait que manifester publiquement ses vœux: Et c'est ce qui excite la fureur du Courrier, c'est ce qui le fait nous accuser d'être anti Américain!

Dernièrement on nous accusait d'être trop exclusivement Americain et par conséquent anti-Français! Que prouvent ces accusations opposées? Rien, sinon que nous sommes précisément ce que nous devons être impartial et indépendant.

Le Courrier voudrait-il par hazard faire un crime à l'ancienne population de tenir encore à la langue de ses pères? Voudrait-il lui faire un crime de chercher les moyens de la transmettre à ses descendans? Parce que l'ancienne population tient à sa langue et à ses usages, le Courrier voudrait-il en conclure qu'il y a en elle, moins de patriotisme, moins de respect aux lois du pays? Est-ce qu'elle n'a pas contribué pour sa bonne part à repousser les sujets de Sa Majesté Britannique, alors que ceux-ci menaçaient l'indépendance de la Louisiane?

Mais ce n'est rien encore. Le Courrier qui est lui aussi publié dans les deux langues, aurait dû, ce nous semble, attaquer notre article dans la partie française, puisque cet article était publié en français et s'adressait exclusivement à l'ancienne population; au lieu de cela il prend notre article, en donne une traduction tronquée, mutilée, afin de nous faire dire ce que nous n'avons pas dit, et cherche par ce moyen perfide à exciter contre nous, les préjugés de la nouvelle population! Est-ce là de la loyauté, est-ce là de la bonne foi?

Torturer, mutiler un article en le traduisant, afin de prêter à l'écrivain des sentimens qu'il n'a pas, qu'il n'a pu avoir, et là-dessus faire un appel aux passions d'une partie de la population; c'est sans contredit l'acte le plus bassement hypocrite qu'un homme puisse commettre. Et cet acte, c'est le Courrier de la Louisiane qui l'a commis!! Hâtons nous de dire cependant que c'est seulement la partie anglaise du Courrier qui dégrade ainsi le caractère de ce journal jusqu'à présent si respectable et si respecté de tous les partis.

Certes ce n'est pas nous qui mettrons en doute le mérite de la race anglo-américaine; les lissets de l'Abeille, depuis le mois de janvier que nous en avons la direction, font foi de l'admiration que nous professons pour elle, pour ses grandes qualités, et nous doutons que l'éditeur anglais du Courrier lui ait jamais rendu une aussi éclatante justice. Mais qu'est-ce que tout cela a de commun avec le langage de l'ancienne population? La langue serait elle donc un témoignage de patriotisme? Quant à nous, nous connaissons bon nombre de Louisianais qui, tout en s'honorant du titre glorieux de citoyens américains, n'en sont pas moins attachés à la langue de leurs pères.

CONGRES.

Hier a eu lieu à Washington l'ouverture du Congrès National, et c'est aujourd'hui que la chambre élit son orateur. Si les représentants whigs sont à leur poste, il n'y a aucun doute que l'opposition ne réussisse à placer un de ses membres au siège d'orateur; mais si, au contraire, ils se laissent devancer par leurs adversaires plus exacts, mieux disciplinés, qu'on nous permette le mot, alors encore il faudra nous soumettre à une défaite humiliante pour le parti: et on ne saurait croire quelles suites graves, désastreuses pour le pays, cette défaite pourrait avoir!

En vérité la nomination d'un orateur est chose pour nous si importante, que nous considérons comme avant manqué à leur mandat, nous dirons plus, nous croyons indignes de la mission qui leur est confiée, ceux des membres du congrès qui ne se seront pas présentés, par leur faute, pour appuyer de leur vote le candidat de leur parti. Et qu'on ne s'y trompe, l'orateur de la chambre n'est pas, comme le président de certains corps législatifs en France ou ailleurs, un personnage insignifiant dont le seul soin est de présider l'assemblée et de maintenir l'ordre; chez nous c'est l'orateur qui nomme ordinairement les membres qui doivent faire partie des comités; de telle sorte qu'en assistant nous à la chambre une majorité encore plus positive, la chambre fut-elle animée du meilleur esprit nous n'arriverons encore à aucun bon résultat, ou du moins y arriverons-nous très difficilement, si l'orateur est dévoué au pouvoir. Cela nous parait si clair, si évident, il nous semble que tout homme qui n'est pas tout-à-fait étranger à la politique, doit si bien être pénétré de cette vérité, que nous n'insisterons pas davantage sur cette question.

A l'ouverture du congrès, l'année dernière, les whigs étaient en minorité à la chambre; cette minorité était faible, il est vrai, mais toujours est-il qu'à la fin de la session ils avaient une majorité de 15 ou 20 voix. Cette année, au contraire, l'opposition commence la session avec une majorité de 7 ou 8 voix, et nous devons espérer de voir nos rangs grossir à mesure que les débats mettront au jour la conduite de ceux qui nous gouvernent: tout nous promet donc une session orageuse, ce sera un combat terrible entre le pouvoir et le pays.—lequel des deux l'emportera? c'est ce que les premières séances décideront.

Nous avons reçu nos lettres de New-York jusqu'au 22 novembre. A cette date, le steamer British-Queen n'était pas arrivé et l'on craignait que ce paquebot ne fut perdu. Cependant l'opinion la plus générale était qu'il ne serait pas parti au jour fixé.

Nous sommes sans journaux de New-York. Les derniers reçus portent la date du 20.

Dans la séance d'hier au soir, le conseil de la première municipalité a adopté le rapport et les résolutions présentées par Mr. Duplessis, du comité de pavage, pour faire paver la rue Douane avec des blocs en bois, saturés de goudron.

Une autre résolution, pour faire paver ou ferrer en coquilles une partie de la Place d'Armes, a également été adoptée. Nos légionnaires apprécieront le mérite de cette mesure.

BIBLIOTHEQUE COMMERCIALE.

C'est demain quatre décembre à 6 heures du soir que doit avoir lieu la réunion annuelle de la société commerciale dans le local de la Bibliothèque, pour entendre le rapport du trésorier et procéder ensuite à l'élection de la direction.

Il est inutile de recommander la ponctualité aux membres de cette utile association; chacun d'eux doit être pénétré de l'importance de ses devoirs en cette circonstance.

Nous sommes priés d'annoncer que le bateau-à-vapeur Teche, qui est aujourd'hui amarré au wharf, entre la rue Bienville et celle de la Douane, partira pour le Collège Jefferson, mercredi prochain, à neuf heures du matin, et retournera du collège avec les élèves le vendredi suivant. Les pères de famille et les citoyens qui désirent assister à la distribution des prix sont invités à prendre leur passage à bord du Teche.

Mr J. Basin, président du collège de Spring Hill, a l'honneur d'informer les parens que les cours commenceront le 12. En conséquence les élèves de ce collège doivent se préparer à partir par le steamer S...s, qui quittera la Nouvelle Orléans, le 11 de ce mois pour la Mobile.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 21 novembre 1839.

Le résultat des élections du Massachusett est encore douteux. Il paraît maintenant que malgré la confiance qu'ont les loco focos dans l'élection de Mr. Morton, aucun des deux candidats ne sera élu par le peuple. (Ce serait alors à la législature à choisir entre les deux candidats.)

Les actions ont peu varié aujourd'hui, le marché aux produits est toujours calme.

New-York, 22 novembre 1839.

Il n'y a rien de nouveau ici, si ce n'est que depuis trois jours le temps a été excessivement froid, et qu'il l'est encore. On a de vives craintes que les canaux ne soient gelés dans le nord et l'ouest, et que notre marché ne soit ainsi privé d'une forte quantité de produits, particulièrement de graine et de farine, qui sans cela nous seraient parvenus sous peu. Cependant on espère encore que la navigation sera ouverte jusqu'au 1er décembre; car ce n'est que le 15 qu'elle est ordinairement fermée, et il est très rare qu'un bateau puisse arriver jusqu'à Albany après cette époque.

Rien de nouveau du Massachusett. Aucun parti n'est encore sûr du résultat de l'élection du gouverneur. Les whigs croient réellement qu'aucun candidat ne sera élu par le peuple, tandis que les loco-focos paraissent croire que Mr. Morton est élu à une faible majorité.

Les actions ont un peu haussé aujourd'hui, mais j'attribue ces fluctuations aux spéculations des courtiers. On ne peut assigner aucune cause importante à ces changements qui ont lieu journellement, si ce n'est celle que je viens de vous donner.

Le marché de coton et celui aux produits n'ont éprouvé aucune variation bien marquée. Les acheteurs et les vendeurs continuent à attendre l'arrivée du British Queen. L'on croit généralement que ce steamer a été retenu au-delà de son époque ordinaire de départ; s'il a été retenu trois ou quatre jours, le Liverpool, qui porte la nouvelle de la suspension des banques, aura le temps d'arriver avant son départ.

Il est trois heures et un quart et aucun signal n'a été encore donné pour le British Queen.

La Créole a fait paraître dimanche la première livraison de son Album Musical. C'est une Romance dont voici les paroles:

AU BORD DE LA MER.

Chaque matin sur cette rive
Où je reçus son triste adieu,
Je viens m'asseoir seule, pensive,
Et tout bas pour lui prier Dieu:
Il est parti fidèle et tendre;
A-t-il changé dans son exil?...
Je passe mes jours à l'attendre....
Hélas! mon Dieu, reviendra-t-il?

A la vague qui sur ces plages
Se brise avec un bruit si doux,
Au vent qui pousse à nos rivages,
Je dis souvent: Rendez-le nous!
Il est parti fidèle et tendre,
A-t-il changé dans son exil?
Je passe mes jours à l'attendre....
Hélas! mon Dieu, reviendra-t-il?

Lorsqu'un navire vers la grève
Vogue et dirige son essor,
Un vague espoir en moi s'élève
Et je me dis avec transport:
Si c'était lui, tendre et fidèle;
S'il s'était lassé de l'exil!
Alors plus d'attente cruelle....
Mon Dieu! mon Dieu! reviendrai-t-il?

Mais à la fin l'espoir se lasse:
Voilà bien des jours que j'attends,
Bien des jours qu'à la même place
J'implore les flots et les vents!
Bien des navires de la France
Sans l'amener sont revenus!
J'attends encore sans espérance....
Hélas! ne le verrai-je plus? P. A.

☞ La musique de cette romance se trouve chez:
M. Frémaux libraire, rue de Chartres.
M. Alfred Moret id, rue Royale.
M. Lelièvre id., encoignure Ste. Anne et Royale.
Au cabinet littéraire de Mlle. Delaunay, successeur de M. Frémaux, rue Royale près Toulouse.

THEATRE D'ORLEANS.

La Muette de Portici—Tronquette la Somnambule.

Il y avait foule dimanche soir à la salle d'Orléans; foule au parterre, foule aux stalles d'orchestre, foule aux galeries; et dans les loges plus de ces vides qui, en attristant la salle, agissent d'une si déplorable manière sur les acteurs découragés. Aussi la représentation a-t-elle été animée; et nous nous demandions, avec un sentiment d'espérance et de joie, si la Muette de Portici n'était pas destinée à marquer pour notre théâtre le commencement de l'ère nouvelle que nous appelons de tous nos vœux. Dieu le veuille! Du reste, il nous semble maintenant que la chose dépend de l'administration et des artistes: car le public vient de leur prouver qu'il savait répondre à leur appel et apprécier leurs efforts.

La Muette a été jouée d'une manière aussi satisfaisante que peut l'être une reprise. L'ensemble a bien marché; et si quelques imperfections se sont glissées ça et là, elles disparaîtront ou seront moins sensibles à l'avenir, nous en sommes convaincus. Les honneurs de la soirée sont dûs sans contredit à Heyman: le rôle de Mas-Aniello est un de ceux qu'il chante avec le plus de soin et le plus de verve.

Il a dit certaines parties du récitatif avec une véritable supériorité; et s'il a manqué peut-être d'expression et d'énergie dans: *Plutot mourir que rester misérable*, il s'est relevé dans l'admirable duo: *Amour sacré de la patrie*, qui a produit son effet accoutumé. Il a été dignement secondé dans ce passage par Welsch, qui mérite véritablement notre reconnaissance; car c'est à lui que nous devons d'entendre la Muette. Welsch, qui remplace Bailly dans Pietro a si bien ménagé ses moyens qu'il a été presque toujours à la hauteur de ce rôle où il a su montrer une ardeur toute juvénile. Dans la barcolle du 4e acte, sa voix manque un peu de mordant et d'éclat, pourtant il en a tiré le meilleur parti possible. A propos de barcarolle, Heyman n'a pas donné selon nous à celle du 2e acte toute l'originalité dont elle est susceptible. Le motif de *Pêcheur, la matinée est belle* est un de ces airs que le compositeur est allé sur les lieux même emprunter à la musique populaire de l'Italie, et auxquels il faut garder, autant que possible, le parfum de terroir, si l'on peut parler ainsi. Que M. Heyman s'inquiète de la manière dont le chante Duprez qui dans la Muette reproduit si admirablement le Lazzarone Napolitain, et il comprendra ce que nous voulons dire. Il est du reste plus heureux dans la barcarolle qui interrompt d'une façon si pittoresque au 3e acte le chœur des conspirateurs: il a su donner à la reprise surtout un entrainement tout-à-fait dans le caractère du morceau; mais c'est dans l'Invocation au sommeil que l'artiste a été le mieux apprécié. N'est-ce pas tout naturel? Sa voix se distingue par la douceur et le velouté, et toutes les fois qu'il trouvera l'occasion de déployer ces deux qualités, le public lui témoignera vivement sa satisfaction. Que M. Heyman nous permette seulement une légère observation: Qu'il se défie du fausset toujours si rebelle et dont Nourrit seul avait le droit d'abuser, grâce à la richesse des notes de tête qu'il possédait: qu'il se défie aussi des fioritures, bien qu'elles procurent à bon marché des applaudissements qu'on refuse quelquefois aux phrases les mieux senties et les mieux dites. Si nous suivons avec tant de soin Heyman dans les différentes parties de son rôle, si nous hazardons quelques conseils, c'est surtout dans l'intérêt de ce chanteur habile, et si nous lui demandons beaucoup, c'est que nous savons qu'il peut beaucoup faire. Il l'a prouvé dans la Muette.

Nous voudrions pouvoir en dire autant de Courriot; mais cela nous serait difficile aujourd'hui: Courriot n'était pas en bonne disposition dimanche, qu'il songe à prendre prochainement sa revanche; cela ne lui sera pas difficile, s'il veut travailler. Le rôle d'Elvire n'est nullement dans le caractère du talent de Mlle Calvé; et il a fallu toute la merveilleuse habileté, toute la sureté de méthode de cette précieuse cantatrice pour se tirer des difficultés qu'il présente. Elle a dit certaines passages avec un sentiment et une grâce irrésistible; ce n'est pas sa faute si elle n'a pas été aussi heureuse partout.

Mme Neveu, bien qu'elle ne chante pas, n'a été heureuse nulle part: nous ne savons pas s'il en est toujours ainsi; mais dans la représentation dont nous parlons, elle a complètement défiguré le rôle de Fenella. Sa pantomime n'a ni vérité ni grace; des gestes sans ampleur, sans naturel et visant toujours à l'effet qu'elle manque presque toujours, voilà ce que nous avons vu chez elle; elle nous a gâté les souvenirs de la Muette qui nous étaient restés. Puisque nous sommes en train de faire justice à tout monde, félicitons les chœurs qui n'ont pas été trop audessous de la belle musique qu'ils avaient à rendre: ils ont mis un ensemble et une tenue remarquable dans la prière sans accompagnement: il est vrai qu'Heyman les guidait. L'orchestre a su faire valoir les beautés de la partition; mais peut-être s'est-il quelquefois laissé emporter, peut-être a-t-il oublié trop souvent qu'il est là pour soutenir et non pas couvrir la voix des chanteurs: il a joué presque toujours trop fort. Cette observation que nous avons déjà faite en d'autres circonstances, nous la soumettons, avec toute l'humilité d'un profane, à l'appréciation de notre savant chef d'orchestre, qui mieux qu'un autre peut en reconnaître la convenance.

A la Muette a succédé un petit vaudeville, intitulé Tronquette la Somnambule. Ce n'est rien qu'une grosse folie à propos de magnétisme, folie assaisonnée d'un esprit qui n'est pas toujours de bon aloi et qui tombe trop souvent dans la charge. Mais comme on le sait, la charge fait rire et l'on a ri; et nous qui avons, un peu fait comme les autres, nous aurions mauvaise grâce à faire le procès à une bluette sans conséquence.

Somme toute, le public qui s'était donné rendez-vous dimanche soir à la salle d'Orléans, n'a pas dû regretter la soirée qu'il y a passé. P. A.

P. S. Nous avions annoncé hier pour mardi la reprise du Chalet, ce joli petit opéra où Mathiron doit remplacer Bailly. Nous nous sommes trompés; à la place de cette reprise, nous aurons les Voitures Versées avec Heyman et Mlle. Calvé; rien de plus facile dès lors que d'attendre patiemment la 1ère. représentation de Mlle. de Belle-Isle qui fera jeudi son apparition, et qui commencera la série des nouveautés promises par l'administration.

(Extraits des Journaux Français.)

Nous avons reçu nos journaux français jusqu'au 18 octobre. En voici des extraits:

MARINE ANGLAISE.—MARINE FRANCAISE.

—La liste de la marine anglaise, officiellement publiée le 1er. octobre courant, présente 76 bâtiments à vapeur, appartenant à cette marine. Dans ce nombre 9 sont en construction, 8 sont désarmés dans divers ports et cinquante-neuf ont des destinations que cette liste fait connaître, en même temps qu'elle donne le nom et le grade de chacun des officiers qui les commandent.

Parmi les 59 bâtimens à vapeur en service, dont la force est de 40 à 250 chevaux, il y en a au moins 46 qui sont armés d'une à six bouches à feu.

Le projet du budjet de la marine française pour 1840 fait connaître qu'au 1er. janvier 1839, la marine française ne possédait que 36 de ces bâtimens, dont 25 sont à flot, 6 doivent y être mis dans le courant de l'année, et 5 resteront encore sur les chantiers.

Des 26 qui sont à flot, 21 seulement sont de service à la mer; ces bâtimens, qui sont de la force de 60 à 200 chevaux, portent de 2 à 6 bouches à feu.

Les deux journaux dans lesquels est pris l'état ci-dessus des bâtimens à vapeur appartenant à la marine anglaise et française, étant *officiellement publiés*, il est incontestable qu'ils sont à la disposition de quiconque veut s'y reporter.

Comment donc ou pourquoi donc fit-on dans le numéro du journal le *Siècle*, du 16 mai dernier? "La France a plus de navires à vapeur armés en guerre que l'Angleterre et les Etats-Unis ensemble."

—M. Thiers, qui est depuis trois jours à Paris, en va repartir très-incessamment. Ainsi que l'a dit l'*Echo du Nord*, ce n'est pas dans un but politique qu'il est venu dans la capitale. Il est toujours absorbé par son *Histoire de l'Empire*. A propos de cette histoire, qui avance rapidement sous sa plume, on nous rapporte un mot de M. Thiers: "Il n'y avait que Carrel et moi, disait-il, qui pussions écrire l'*Histoire de l'Empire*. M. Carrel avait pu suivre son projet, et tracer cette histoire, j'aurais renoncé à le faire."

—M. Berryer se met sur les rangs pour remplacer M. Michaud à l'Académie française. Cette candidature, en face de celle de M. Victor-Hugo, a fait raison, assure-t-on, de la foule des autres concurrents.

—Voici la chronologie du fauteuil postulé en ce moment. Il porte le numéro XVII. Racan, 1670.—P. Cureau de la Chambre, 1693.—Fleury, 1696.—Labruyère, 1820.—Adam, 1736.—Ségur, 1761.—Rohan Guemenée, 1809—Caillava, 1813—Michaud.

—La douane de Paris vient de faire publier un relevé, par espèce, des marchandises exportées sous réserve de prime, pendant les mois de septembre 1839, et dont les destination sont indiquées dans le tableau.

Total des tissus de pur coton, 769,969 fr.—Draps, 725,286 fr.—Tissus et châles de pure laine, 2,589,689 fr.—Tissus et châles de laine mélangée, 965,936 fr.—Tapis, bonneterie, fil et passementerie de pure laine, 104,266 fr.—Chapeaux de paille ou d'écorce, 4,819 fr.—Cuivre, plomb, acajou ouvré, 8,129 fr.—Sucre mélis raffiné, 1,100 fr.—Total général, 4,732,814 fr.

—On peut établir la comparaison suivante sur les revenus de l'Angleterre depuis trois ans:

Dans le trimestre du 10 octobre 1837, le chiffre de la recette a été de 11,492,634; dans le trimestre du 10 octobre 1838, 12,196,197: dans le trimestre du 10 octobre 1839, 12,365,596.

Le trimestre actuel excède le trimestre de 1837 d'une somme de 874,129 liv. sterl.

Le revenu total en 1837 a été de 45,970,239; en 1838 de 46,684,649; en 1839, de 44,692,691.

L'année actuelle excède l'année 1837 pour la recette de 2,914,469 liv. st. *Globe.*

—Voici d'étranges nouvelles à propos du mariage de la reine d'Angleterre. Le prince Albert de Cobourg, avec lequel son mariage vient d'être arrêté, du moins tout le fait croire, c'est tout récemment et tout secrètement converti à la foi catholique, ce qui, d'après ce qu'on raconte, ne changerait rien aux projets arrêtés, à cela près que la reine Victoria ferait élever une chapelle, à Windsor à quatre pas de la chapelle protestante.

Nous ne savons jusqu'à quel point est vraie cette nouvelle, qui est donnée par le Watchman, journal anglais qui s'occupe beaucoup de matières religieuses. Il y a un Cobourg qui a épousé une catholique, et qui n'a point pour cela abjuré la foi protestante. Il serait curieux qu'un autre Cobourg, au moment d'épouser une reine protestante, vint se faire catholique. On a peine à croire que Léopold, en restant protestant, malgré l'exemple et l'empire de la princesse Louise sur certaines de ses volontés, a pu, indépendamment de ses convictions personnelles, obéir au besoin de ne pas trop sacrifier au parti catholique, si puissant et si remuant dans les Flandres. La reine d'Angleterre, épousant un prince, nouveau catholique, ne voudrait-elle pas faire une gracieuseté à O'Connell et à l'Irlande, et la politique serait-elle mêlée dans cette affaire? Ce qu'il y a de certain, c'est que les tories donneront cette couleur à la conversion du prince de Cobourg, si toutefois il est converti.

Au sujet de cette conversion, d'ailleurs, nous nous rappellerons un mot de M. de Talleyrand, à qui, sous l'empire, on parlait de la conversion assez inattendue d'un personnage, d'ailleurs insignifiant. "Cela ne m'étonne pas, dit l'ex-évêque d'Autun, c'est un homme qui n'avait rien à faire."

Le *Watchman*, à qui nous avons emprunté les nouvelles qui précèdent, dite à son tour une anecdote de Jacques II. Un jour que ce roi allait à la messe, le duc de Norfolk, qui portait son épée, s'arrêta à la porte de la chapelle. "Votre père serait entré,' lui dit le roi.—"Et celui de Votre Majesté ne serait pas venu," répondit le vieux seigneur.

Nous n'en sommes plus ni à Jacques II, ni au duc de Norfolk.

— Le relevé des recettes publiques a été publié; et d'après ce que nous avons vu, il y a sur le trimestre une augmentation comparativement au trimestre de l'année dernière. Il y a sur l'année qui a expiré le 10 octobre 1839, une augmentation comparativement avec l'année qui a expiré le 10 octobre 1838. Cette augmentation est de 1,713,971 liv. st. [*Sun*].

A MM. les Rédacteurs de l'Abeille.

Messieurs,

La cour de Commerce a été saisie le 27 et le 29 du mois dernier d'une affaire importante, et que je crois mériter toute l'attention et tout l'intérêt du public.

Le compte que vous en rendez dans votre feuille du 30 me semble tellement succint qu'il ne permet guère de s'en former une idée exacte, seriez vous assez bons pour me permettre d'y ajouter quelques détails qui ont pour objet de compléter l'œuvre de votre rapporteur.

A une époque déjà assez éloignée, Fleury emprunta de R. L. Séjour, en différentes fois, une somme de $600 et sur le brouillard de Fleury se trouve écrit *Capital à R. L. Séjour pour sa mise de fonds en société*; cet article est ensuite reporté au journal de Fleury, par son teneur de livres vers 1737. Deux ou trois années s'écoulèrent depuis cette première affaire, et au commencement de cette année 1837, un nommé J. B. Grounx forma une association avec Fleury, ainsi qu'il appert par la copie de l'acte de société au rapport de L. Ferraud, alors notaire public; le document en question exhibé au jury porte la signature de A. Fleury, mais n'est pas signé par le dit J. B. Grounx attendu que ce dernier ne pouvait fournir le montant y mentionné, bien qu'un commencement de versement eût déjà été effectué en un billet tiré par l'épouse dudit Grounx à l'ordre de A. Fleury, lequel fut remis au sieur Lacaze qui dit-on l'a fait raser.

Vers la fin de 1836 M. Jules Lacaze se présente au père du défendeur, comme son recommandé et porteur de lettres de recommandation de M. L. Cornió, de Paris, adressées à ce dernier, Lacaze en est parfaitement accueilli; ces lettres contenaient les instructions de M. L. Cornió, touchant le sieur Lacaze, au sujet d'une somme d'argent, que son agent (M. Séjour père) devait mettre à la disposition dudit Lacaze, afin qu'il pût faire face à certains droits de Douane, qui se payent ici comptant, et entr'autres choses, il lui disait qu'il avait fait ce compte à demi avec Lacaze, la spéculation de draps pour lesquels il le priait de faire au dit Lacaze cette avance de fonds. Quelque temps après M. J. Lacaze vint trouver celui-ci à qui, nous le répétons il était recommandé, pour lui demander quelques renseignemens sur A. Fleury, à qui il allait vendre pour une assez forte somme (huit mille et tant de piastres) de ces mêmes draps. Un témoin rapporte le réponse de Séjour père, ainsi conçue; "ne vendez pas à Fleury pour une aussi forte somme car il n'a pas les moyens de faire un tel achat, il ne pourra jamais vous payer; et s'il persiste à faire ce marché c'est qu'il a un but caché, c'est qu'il a l'intention de vous tromper, quels que soient les termes que vous lui accordiez il ne vous payera pas." Ce témoignage a été corroboré par celui de A. Fleury lui-même.

Après un pareil avertissement il serait permis de penser qu'un marchand quel-qu'étourdi qu'il fût aurait cessé tout rapport avec Fleury, à moins que celui-ci n'eût consenti à lui fournir de bonnes et valables sécurités. Nonobstant des renseignements aussi positifs, Mr. J. Lacaze vend à Fleury pour une somme de *huit mille et tant de piastres* en ses billets à son ordre payables à 6-12-18 et 24 mois, cette vente est suivie par d'autres ventes!........je ne sais comment Mr. Lacaze pourrait justifier cette confiance qu'il ne m'appartient pas de qualifier ici, en laissant toute fois à un public impartial le soin de la juger.

Dans le courant de l'année 1838, Fleury vient à faillir, Lacaze, créancier de Fleury, s'aperçoit de ce qui était écrit au brouillard de ce dernier, et dit à R. L. Séjour: vous êtes l'associé de Fleury, la preuve existe, et vous ne sauriez la révoquer, elle vous oblige à payer les dettes de Fleury. R. L. Séjour, repond par des témoignages: je n'ai jamais été l'associé secret ni public de Fleury, et à votre témoin qui l'assure, j'en oppose plusieurs autres qui affirment que je n'ai jamais été son associé.

Je n'ai relevé que les moyens en quelque sorte matériels qui militent en faveur de R. L. Séjour, les considérations morales qu'il pourrait invoquer, sont tout aussi puissantes; mais elles sont trop nombreuses pour pouvoir être consignées dans cette lettre. Une circonstance, qui vous prouvera combien cette affaire à paru simple à la cour, et combien la vérité était claire et palpable, c'est qu'immédiatement après l'audition des témoins, le chef des jurés témoigna à la cour, au nom de ses collègues, le désir de ne pas entendre les plaidoiries.

En s'arrêtant sur l'avant dernier paragraphe de votre article, on serait tenté de croire que les sentimens de l'honorable Juge ne coincidaient pas avec ceux du jury, cette opinion n'est pas partagée par plusieurs personnes qui ont suivi attentivement ces débats, et qui pensent que le Juge aussi bien que les jurés parmi lesquels on remarquait plusieurs négociants respectables, tels que Messieurs J. B. Plauché, Geo Green, McRea, E. A. Crane, Ed. Lavigne, etc. etc., repoussaient l'existence réelle de la société.

On vous a assuré que cette affaire serait portée devant la cour suprême, la chose n'est pas impossible, elle parait peu probable néanmoins pour celui qui croit avoir saisi les motifs secrets qui ont agi et peuvent continuer d'agir sur Lacaze; au surplus quel que soit le sort ultérieur de ce procès, qu'il se poursuive ou qu'il s'arrête où il est, aucun atermoiement, aucune transaction, aucun sacrifice quelque minime qu'il soit, du moins je le pense, n'aurait lieu de la part de R. L. Séjour.

Un Spectateur.

(Communiqué.)

UN CONSEIL A M. CANOVA.

Un nom et une parentée bien faits pour exciter la curiosité, nous porteront, il y a bientôt un an, à rechercher la connaissance de M. Canova, peintre italien qui vint alors audevant de nos démarches, en homme qui s'attend à une investigation qu'il ne redoute pas. Aussi maintenant sommes-nous heureux de pouvoir dire, qu'il a été donné à l'amitié de voir souvent l'artiste à l'œuvre.

Si nous n'avions eu que des éloges à adresser, cette tache ayant déjà été remplie lors de la première arrivée de M. Canova dans notre ville, nous nous serions abstenus, aujourd'hui qu'il nous revient de la campagne, d'en entretenir de nouveau le public: mais comme, dans son propre intérêt, nous croyons avoir un avis à lui donner, qu'il ne nous en veuille pas si, à son propos, nous allons sans être peintre, parler peinture, ainsi que d'autres ont pu parler musique sans être musicien.

On ne saurait disconvenir, et nous aimons à le reconnaître, que le crayon de M. Canova ne soit aussi habile que son pinceau est spirituel. Les pensées qu'il traduit, soit sur papier, soit sur toile, sont aussi fortes que brillantes, aussi profondes que gracieuses. Il a pour l'arrangement de toutes les parties d'un tableau le goût le plus exquis; il est ingénieux dans toutes ses combinaisons; son dessin est si élégant, il sent tellement l'école des bons maîtres, que lorsque l'âge ou la mort auront détruit les originaux sur lesquels il aura travaillé, ses œuvres resteront encore d'un prix inestimable comme morceaux d'or. Mais, si avec un coloris toujours agréable, la précision, l'énergie et la hardiesse surtout, font ses qualités distinctives, il n'est pourtant pas les pousser jusqu'à l'indépendance. Sa touche fine, adroite, facile, est souvent par trop flatteusement délicate, même envers un sexe qui ne lui demande pas; il sait trop donner à un défaut l'apparence d'un agrément; en un mot, s'il ne manque jamais la ressemblance, il ment quelquefois à la nature. On nous dira peut être que c'est là faire de la *belle nature*, objet constant des *beaux* arts. Oui pour les compositions toute d'imagination; mais en fait de portraits, il n'est pas bien d'avoir toujours le compliment au bout du pinceau; et tant que Mr. Canova ne délayera pas ses couleurs dans une moins forte dose de galanterie, nous ne cesserons de lui répéter: soyez, M. Canova, soyez tout ce que vous êtes, et surtout aussi fidèle que vous êtes, mais soyez un peu plus franc.

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes sur une vente de propriétés diverses, maisons, terrains et actions de banques, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse de Cité, par le ministère de Mr. M. Barnett Sr.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public à la vente de porcelaine et objets plaqués qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de J. A. Beard, No. 58, rue de la Commune.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hewlett et Cenas, à midi, à la Bourse de la Cité—Machine et bouilloires.

Par P. A. Guillotte, à 10 heures, dans la rue Hopital, entre les rues Royale et Condé—40 mulets mexicains.

Par M. Barnett sr; à midi, à la Bourse de la Cité—Propriétés.

Par J. A. Beard, à 4 heures, vis-à-vis la rue St-Pierre—Poisson.

Par le même, à 10 heures, au No. 58 rue de la Commune—Porcelaine et objets plaqués.

Par le même, à 11 heures au No. 58 rue de la Commune—Livres.

Par Fernandez & Whiting, à 11 heures, au coin des rues Bourbon et Douane—Comptoir et étagères.

Par Hewlett et Cenas, à 11 heures, au No. 73 rue du Canal—Meubles.

Par J. B. Blache, à 10 heures, sur la vieille levée, entre les rues Bienville et Douane—Genièvre.

Par M. Barnett, sr. à midi, à la Bourse de la Cité Propriétés.

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs,

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère. 2de et 3me MUNICIPALITES.

Décédé hier à midi, Mr. LOUIS CASBERGUE. Son corps est exposé rue Dauphine, entre Toulouse et St. Louis. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures après midi. Les amis de sa famille et ceux de son frère Joseph Casbergue sont priés d'y assister.

DERNIERES DATES.			
New-York	nov 20	Liverpool	oct 19
Boston	nov 19	Londres	oct 20
Philadelphie	nov 21	Havre	oct 21
Baltimore	nov 21	Paris	oct 18
Washington	nov 21	Bordeaux	oct 16
Charleston	nov 22	Madrid	oct 8
Mobile	nov 27	Cadix	oct 2
Vera-Cruz	nov 22	Havane	nov 26
Tampico	nov 29	Campêche	oct 29
Mexico	nov 18	Houston	nov 25

COMMERCIAL.

MARCHE D'AUGUSTA, 21 Novembre.

Les demandes ont augmenté depuis notre dernier rapport, mais les acheteurs ne paraissent pas disposés à payer les prix cotés. Les ventes cette semaine se sont élevées à environ 1800 balles, principalement à 12. Nous cotons de 8 à 9 comme les prix les plus élevés pour les qualités ordinaires; mais le dernier prix n'a pas été obtenu bien que ce soit le cotton le plus recherché. Les planteurs vendent jusqu'au moment que ce ...[illegible]... Le cours ordinaire est de 7 à 8.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Star, Mallet, New York, S & J P Whitney
York, Morrill, Cowes et un marché, H C Gildemeester
John Hale, Crowell, Boston, S & J P Whitney
Brick Union, (esp.) Ruiz, Havane, Groning & co
Virginia, Jordan, Baltimore, G Bedford & Beck
Goël Hero, Sabatier, Havane, Groning & co

ARRIVES.

☞ Le steamboat Porpoise] monte avec le navire Columbus et un autre navire, la barque Ligonia et une goëlette.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, de la Balize, est reparti pour le phare de la barre N. E. et a amené dans le port le navire Lyon, la barque Sarah Lee et les bricks A... de et Neuris. Laissé la passe le 30 courant, à 6 heures p. m. Plusieurs batimens en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Bateau de remorque Chicasaw, Starke, du Fort avec le brick Elcy.

Bateau de remorque Phœnix, des Passes, est reparti pour le phare de la Balize—il a amené dans le port les navires Shakspeare, Panthea, Palestine et la goël. Seminole, et à la poudrière la barque B. Mezick. Laissé la barre S. O. le 1er décembre, à 10 heures a. m. Aucun batimens en vue; une barque et plusieurs petits batimens dans la rivière.

Navire Lyons, Agray, de Liverpool, (1 oct.) à H. & W Anderson.

Navire Palestine, Littlefield, en 90 jours de Bath, Me. au capitaine.

Navire Panthea, Ashby, en 17 jours de N. York, à A. Cohen.

Navire Shakspeare, Cornell, de New York, (18 nov.) à W R Fosdick.

Barque B. Mezick, Garvin, en 9 jours de Philadelphie.

Barque Sarah Lee, Blye, en 20 jours de Bristol, R. J. au capitaine.

Brick Neuris, Gladding, de Bristol, R. J. (9 nov.) au capitaine.

Brick Adelaide, Card, en 12 jours de Richmond, Va. au capitaine.

Goël. Seminole, Thompson, de la Havane, (25 nov. à J W Zacharie & co.

Brick Elcy, Wall, en 20 jours de Thomaston.
Steamer Swan, Heirn, de la Mobile.
Steamer Caroline, Sutton, de la Mobile.
Steamer Formosa, Jordan, du Bayou Sarah, avec du coton, etc.
Steamer Bayou Sarah, Latham, de Columbia, avec du coton, etc.
Steamer Brazil, Smith, de St. Louis.
Steamer Ellen Douglass, Riley, de Natchez.

MEMORANDA.

Hélé, le 22 novbre par les travers du Cap Hatrass, le navire Monticello de Savanah pour Liverpool.

Un grand nombre de navires ont traversé les bancs de Bahame le 22 et 23 novembre se rendant au Mexique.

☞ Le navire MEMPHIS, capitaine Nichols de New York est en déchargement un rang audessus de la Presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la levée. Les consignataires par ce navire des marchandises marquées J. B. P. et L. H sont requis de se faire connaitre. STETSON & AVERY,
3 déc 88 Gravier.

☞ AVIS—Le steamer TUSKINA, partira aujourd'hui à 10 heures pour Vicksburg, Wilkins Bend, Grand Gulf, Rodney, Natchez, etc. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la rue Poydras ou à J. HALL & A. B. BEIN, 19 Nll Levée.

☞ AVIS—Le navire CHARLES, capitaine Coffin, de Philadelphie, est en dechargement trois rangs au-dessous du rail-road. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la levée
3 déc N. F. COMLY, 97, Camp.

☞ Le navire CREOLE, capitaine Dillingham, est en chargement pour le Havre et peut prendre quelques passagers. S'adresser à bord, ou à
3 déc F. PERRET, 59, Toulouse.

☞ La barque MARY, capitaine Myrick, venant du Hâvre, est en déchargement au pied de la rue Suzette, seconde municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
2 déc G. BEDFORD & BECK, 22, Bienville.

☞ Le navire ECHO, de New-York, est en déchargement en face le Railroad; les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
2 déc S. & J. WHITNEY, 73, Camp.

☞ Le navire MARGARET FORBES, de Boston, est en déchargement en face la Presse à Coton d'Orléans. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. S. & J. P. WHITNEY,
2 déc 73, rue du Camp.

☞ La barque HELEN MAR, de New York, est en déchargement en face la Presse à Coton du Missisipi. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. S. & J. P. WHITNEY,
2 déc 73, rue du Camp.

☞ Le navire CAROLINE, de Boston, est en déchargement au wharf de la rue St. Joseph. Les consignataires sont requis de venir recevoir leur marchandises. J. A. MERRITT,
2déc 53, Camp.

☞ Le DR. JAMES JONES a transporté sa demeure du no. 41, rue du Canal, au coin des rues Gravier et Carondelet. L'entrée est sur la rue Carondelet. 8nov—1m.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*

Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

JE soussigné, HERMOGENE CANTRELLE, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.

Nouvelle Orléans, 2 décembre, 1839
3 déc (Signé) H. CANTRELLE,

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public, certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.

Nouvelle Orléans, 2 décembre, 1839.
3 déc LUCIEN HERMANN, Not Pub.

EXTERNAT DIRIGE PAR M. G. BELLANGER.

Rue Dauphine, entre Du Maine et St.-Philippe.

L'été, de 8 à 1 et de 3 à 6 heures. } Classes particu-
L'hiver, de 7½ à 12 et de 2 à 4 hrs. } lières le soir.

Depuis long-temps les familles habitant le carré de la ville voyaient, non sans inquiétude, leurs enfans traversant une longue suite de rues souvent encombrées, pour se rendre aux écoles situées à l'extrême opposé.

C'est sur l'invitation de plusieurs de ces familles que les soussignés ont ouvert cet Externat, loin du bruit, dans une rue peu fréquentée, et dans un local aéré par deux grandes cours appartenant à l'établissement.

COURS DES ETUDES, COMPRENANT CINQ ANNEES.

PREMIERE ANNEE.
Lecture, Ecriture, Numération $5
DEUXIEME ANNEE.
Grammaire française, Arithmétique, Géographie, (élémens de). $7
TROISIEME, QUATRIEME ANNEE.
Langues { *Anglais, Espagnol, Latin,*
Mathématiques: *(Algèbre, Géométrie)*... $10
CINQUIEME ANNEE.
Complément des études précédentes, *Réthorique, Logique, Histoire et Géographie, Principes de Cosmographie, de Cosmologie, de Géologie et d'Histoire Naturelle*.. $15
COURS PARTICULIERS.
Dessin, Tenue de Livres, Etude du Code.

Connu à la Nouvelle-Orléans par dix années d'expérience et par la pratique des méthodes les plus aptes au développement de l'intelligence des enfans, Mr Bellanger continuera, dans ce nouvel établissement, à mériter, par son zèle, la confiance dont, jusqu'à ce jour, ont bien voulu l'honorer les personnes les plus notables, soit dans son institution (Chemin du Bayou), soit au sein même de leurs familles.

☞ Les classes seront ouvertes lundi, 9 courant.
Conditions.—$5, 7, 10 et 15 par mois. Les Cours particuliers séparément.

Pour plus de détails, s'adresser à
M. BELLANGER, ou à M. REY,
3 déc—4 Rue Dauphine, No. 268.

LA société entre A. Larroque et Jh. Tardos étant dissoute, le soussigné prévient ses amis et le public qu'il a sa Pharmacie à l'encoignure des rues Craps et Bagatelle. ATE. LARROQUE.

Il vient de recevoir par les derniers arrivages des rapes aimantées, de Joseph, pour les corps et de l'Odontine dentifrice de Pelletier. 3 déc—1m

BANQUE DES ARTISANS ET NEGOCIANS.

Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1839.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette Banque aura lieu à la maison de la Banque, Lundi le 6 janvier prochain, entre 10 heures du matin, et 2 heures de l'après midi.

LE DOCTEUR PICTON a transporté son domicile dans la rue Carondelet, entre les rues Poydras et Hevia, une porte dessus de la demeure du révérend Mr. Clapp. 3 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent; salut:—Attendu que CHARLES BOURCIER ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, et sur laquelle le greffe de cette cour où ladite vente fut enrégistrée le 21ème jour de novembre de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du premier district judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 5ème jour de novembre de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 13 de septembre de l'année 1839, dans l'affaire de Veuve Mathé vs. Louis M. Peroy, no. 18137, du docket de cette cour, à laquelle vente, ledit Charles Bourcier s'est rendu acquéreur pour le prix de deux mille piastres payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lacourse, près cette ville, désigné par le no. 9 de l'îlet no. 84, mesurant, au pied français, 66 pieds de face à la rue Bacchus sur 120 pieds de profondeur, ensemble tous les droits, priviléges et avantages y appartenant d'une manière quelconque.

Témoin, l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour susdite, ce 30 novembre, 1839.
3d—3, 15et31 P. LEBLANC, dép. greffier.

MEUBLES—Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de meubles, glaces, chaises, &c. à vendre à des prix modérés.

AUSSI—
Forte-piano—Trois beaux forte-pianos à vendre par
3d—3 Wm. GRANT, 28 Douane.

MACHINES à couper la paille—Quelques belles machines de la fabrique Eastman, en main et à vendre par REYNOLDS, BYRNE et Co,
3 déc—10 enc. Canal et Carondelet.

A LOUER—Un grand Grenier très commode pour un importeur, situé au No. 21, rue Chartres. Les conditions seront faciles. S'adresser sur les lieux. 3 déc

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nlle.-Orléans, 3 décembre 1839.

CETTE Banque achète et tire des traites sur New-York, Londres et Paris.
3 déc FRED. FREY, Caissier.

CORDE D'EMBALLAGE—300 rouleaux de corde du Missouri à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
3 déc 36 Gravier.

200 FROMAGES, pale crême et 3 boucauds de fromage de gruère, à vendre au débarquement de l'Apollo, s'adresser à bord ou à
3 d BLANCHARD EIMER & Co, 26 Bienville

BATAILLON D'ARTILLERIE SAINTE-BARBE.

Le Bataillon prendra les armes Dimanche prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, pour célébrer la fête de la patronne.

Grande tenue. Equipement complet. Tenue d'hiver.

Par ordre du Major.
2 déc AD. SCHREIBER, Adjt. Major.

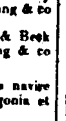

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON—Listruzione tattica del giovedi à di vigore per gli ufficiali et sotto-ufficiali della Compagnia; quella della domenica, è di rigore per tutta la Compagnia. L'onore del corpo esige che non si risparmu più la multa à marcanti. Il sistema dell' appello e degli or dini del giorno sarà dunque rimepo in vigore. Il capo della Banda si presenterà subito la capitano per affari di servizio.

Per ordine del Capitano
3 déc L. MICHEL, serg. magg.

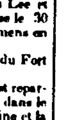

GUARDIA DI JACKSON—La compagnia si riunira nella sera di martedi, 3 corrente, alle ore sette precise nella sala della Mairie, per gli esercizi, e per trafferirsi quindi nel solito luogo di riunione per una assemblea di obbligazione.

Il sargente maggiore,
2 dec A. FERRARI.

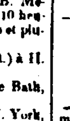

GARDES D'ORLEANS.—"Attention" Conformément à une invitation de la Compagnie réunie en assemblée le 30 Novembre dernier à l'Hotel de Villes, vous êtes commandés de prendre les armes Dimanche prochain, 8 courant à 8 heures précises du matin, en tenu d'hiver, gants jaunes, sans havre sacs. Le but de cette sortie étant de réorganiser la Compagnie, les membres qui la composent sont requis d'être ponctuels au rendez-vous, Place St Antoine, à l'heure indiquée.

Par ordre du Capitaine,
2 déc ANT. DUBUC, sergent major.

RECU par la barque Indiana, et à vendre à la pharmacie du soussigné, les instrumens de chirurgie et autres articles suivants:
Clefs et daviers de Delabarre, dentiste;
Pinces pour chicots à morlants très pointus;
Pieds de Biche;
Boites complètes d'instrumens pour dentistes;
Pinces (Œsopagiennes;
Ditto pour extraire les balles;
Sondes porte pierre en argent, droites et courbes;
Spéculums en argent et à quatre valves;
Bistouris à ressort;
Limes à dents assortis;
Scarificateurs anglais No. 1;
Caisses complètes à amputations;
Do do ventouses;
Seringues à injection en verre;
Ditto pour hydrocèle;
Clysoirs en soie et en coton;
Plaques à cautère en gomme élastique et en métal;
Sondes et bougies en gomme élastique et en corde à boyaux, assortiment bien complet;
Sondes Œsophagiennes;
Papier épispathique de Vée,
Ditto chimique pour les douleurs;
Taffetas gommé " do;
Ditto de Leperadiel pour l'entretien des vésicatoires,
Pois d'iris pour cautère;
Ditto au garou do;
Urinoires en étain pour les malades.
A. A. PEYCHAUD,
3 déc 123, rue Royale.

A VENDRE par M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co, rue Toulouse, No. 57
400 balles Tabac en feuille de Santiago de Cuba;
250 caisses Raisins MR,
61 do do 1R,
160 do do H,
250 do Citrons;
70 barriques vin Catalan;
40 barils vin vin vieux de Catalogne;
50 tambours figues;
200 sacs café de Rio;
60 caisses sucre blanc de la Havane;
600 m cigarres de la Havane, assortis.
3 déc

Numeros sortis du tirage de la loterie des Ecoles Gratuites—Classe 113.
25—73—18—9—71—66—26—10—16—60—27—30.

☞ GROS LOT $10,000 ☜
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
Classe 111.

Devant être tirée Mercredi, 3 Décembre à 5 heures P. M. à l'Arcade de Banks, au coin des rues Magasins et Gravier.
J. K. MEAD, Directeur.
D. BLAIR & J. BEARDSLEE, Agents.
75 Numéros — 12 sortant.
Billets seulement $2 50, demi $1 25; quart 62½ cts.
Paquet de 25 billets pour $62 50 garantis devoir tirer au moins $30.

Coupons en proportion.

A vendre au bureau du Directeur, encoignure des rues Magasins et de la Commune, ou au No. 8, Banks' Arcade. 3 dec

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe Extra, No. 66.
69-57-3-60-16-54-70-75-38-7-48-66-33-31-71

GROS LOT DE 12,000
☞ BILLETS SEULEMENT $3 00 ☜
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
CLASSE EXTRA No. 67.

☞ Autorisée par la Législature de l'Etat ☜
Devant être tirée Mardi 3 Déc. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune
S. DAVIS & Co., Directeurs.
90 numéros—15 sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	12,000	12,000
1	"	4,000	4,000
1	"	2,500	2,500
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
6	"	1,000	6,000
1	"	500	500
6	"	400	2,400
6	"	300	1,800
8	"	250	2,000
10	"	200	2,000
12	"	150	1,800
20	"	100	2,000
376	"	80	30,000
75	"	40	3,000
75	"	30	2,250
75	"	20	1,500
75	"	15	1,125
150	"	12	1,800
150	"	6	43,650
7275	"	3	134,875
11625			

49,955 prix montant à $252,480

Billet entier $3 00 Demi $1 50 Quart 75 c.
Paquets de 30 billets pour $80 garantis devoir tirer au moins $45.
Paquets de 30 demi billets pour $45 garantis devoir tirer au moins $22 50.
Paquets de 30 quarts de billets pour $22 50, garantis devoir tirer au moins $11 25.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 3 dec

MARCHANDISES SECHES—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a reçu tout récemment de sa manufacture (en Suisse), et qu'il offre à vendre aux termes les plus avantageux, en gros, savoir.
Mouchoirs fond rouge Turquie, à bord imprimée;
do imprimées, sans fond tenir;
do imitation Madras.
Ginghams; Pièces de Tissu coton, diverses couleurs, pour robes (genre nouveau)
Toutes marchandises ayant droit au drawback.
3 déc—1m BOURRY D'IVERNOIS, 39, Chartres.

CHARBON CANKL—en debarquement du navire Denmark, à vendre en lots à la convenance par HOLMES & MILLS,
9 Bank Place.

LIVRETS de Banque et memorandum de toute description, à vendre au New-Orleans Stationers Warehouse par NORMAN STEEL & Co.
3 déc 14, Camp.

BOTTES ET SOULIERS—73 caisses en débarquement des navires Caroline & Margaret Forbes, à vendre par
3 déc FROST & Co, 8 Douane.

CHARBON de Liverpool—20 tonneaux livrable en quantités à la convenance des acheteurs. S'adresser à HOLMES & MILLS,
3 dec Bank Place.

POMMES de terre françaises, de première qualité, à vendre au no. 59, rue Toulouse. Aussi: 30 barils haricots blanc de première qualité.
3dec F. PERRET.

DRAYS, Charrettes et Brouettes—En debarquement du navire Charles de Philadelphie, à vendre par N F COMLY & Co,
3 dec 97, Camp

EAU DE VIE de Cerises—90 barils en débarquement du navire Echo, de New York, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
3 dec 66, Camp

BEURRE ET FROMAGE—30 barriques et 23 boites fromage en pain; 50 frequins beurre prime de Goshen, à vendre par
3 dec Wm. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp

MOUSSELINES de laine—Une couple de caisses de mousseline de laine, imprimée, dessins nouveaux, à vendre par BOURRY D'IVERNOIS,
39, rue de Chartres.

MOUTARDE 50 caisses moutarde de Londres à vendre par GODF. LAWRIE & SMALL,
3 déc 36 Gravier.

GELEE—100 caisses à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
3 dec 36 Gravier.

MAIS—170 sacs mais à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
36 Gravier.

AVOINE—169 sacs à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
3 déc 36 Gravier.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
27, rue Toulouse.

CASQUES pour hommes et enfans, chapeaux de soie noire et de laine, à vendre par
3 déc FROST & Co, 8 Douane.

SACS en pitre—100 ballots contenant 250 sacs chaque, à vendre par
3 déc JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FOIN—250 balles de foin prime, en débarquement du navire Charles, de Philadelphie, à vendre sur la Levée par N. F. COMLY, 97, Camp. 3d

SCHALS MERINOS, tartans damassés et thibets diverses qualités et grandeurs, à vendre par
3 déc BOURRY D'IVERNOIS, 39, Chartres

RIZ—30 barriques riz de la nouvelle récolte, à vendre par G BEDFORD & BECK,
3 dec 22, Bienville.

THE—25 boites the Hyson skin, à vendre par
WM. C. TOMPKINS & Co,
3 dec 66, Camp

BOTTES, Souliers et Brodequins—140 caisses en débarquement et à vendre par
3 dec R G HOBBS, 12, Douane.

MERINOS français en couleurs foncées et diverses, reçu tout récemment et à vendre par
3 déc BOURRY D'IVERNOIS, 39, Chartres.

CHALYS imprimés sur fonds variés; une caisse de chaly demi-deuil, à vendre par
3 déc BOURRY D'IVERNOIS, 39, Chartres.

FOIN—500 balles foin de qualité supérieure, à vendre par
3 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

TRAITES sur New York, à 15 jours de vue, à vendre par
3d BOUTIN, GALLY & co, 79 Toulouse.

JAMBONS enveloppes en barils et tierçons à vendre par
3d MAHARD & BROTHER, 38 N. Levée.

ARDOISES—40,000 ardoises de 18x9 pouces, à vendre par
3d W. F. VIGERS & co, 30 Bienville.

BILLETS des différentes banques du Missisipi, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
3 dec 50, Camp.

PAPIER à lettre de toute description, à vendre par
3d NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

ESPECES, à vendre par
3d ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

POST-NOTES de la banque de l'Union, à vendre par ROBINSON & Co. 45, Camp. 3d-3

TRAITES sur Londres à vendre par
3d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

BŒUF prime de seconde qualité à vendre par
3d MAHARD & BROTHER, 38 N. Levée.

TRAITES sur New-York à 5 jours de vue, à vendre par KOHN DARON & Co.
3 déc 28, Bienville.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 3 Décembre 1839.
LES VOITURES VERSEES.
Opéra comique en 2 actes de Boyeldieu.
LE GAMIN DE PARIS.
Vaudeville en 2 actes.

☞ Le spectacle commencera à 6 heures et demie précises.

Jeudi 5.
1ère représentation de
MLLE. DE BELLE-ISLE.
Drame nouveau, d'Alexandre Dumas.

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.—MM. les souscripteurs des bals de société qui sont chargés des listes de souscription pour lesdits bals sont priés de se réunir vendredi prochain, 6 du courant, à 5 heures p. m., au bureau de la salle afin de réunir les listes. 3déc—

BALS.
SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des DES BALS PARES ET MASQUES Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.

PRIX d'entrée: — Cavaliers $2

☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD.

UN jeune homme, âgé de 17 ans, qui a une assez bonne main et quelques connaissance des affaires désire obtenir une place dans un comptoir ou un magasin de marchandises sèches. Il n'exigera que des appointments très raisonnables et pourra fournir de bons renseignements. s'adresser; à
2 déc HYDE & GOODRICH; 15 Chartres.

PRIX DE $30.

LE Directeur du nouveau Théâtre Allemand offre un prix de $30 pour le meilleur Prologue, en langue Allemande, pour l'ouverture du Théâtre, en décembre. Les personnes qui voudraient concourir enverront leur prologue, sous enveloppe, avant le 15 décembre. La lecture et l'examen en seront faits par trois arbitres. 2 déc—9

BIBLIOTHEQUE COMMERCIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Assemblée annuelle.

LES sociétaires sont notifiés que l'assemblée annuelle aura lieu Mercredi, 4 décembre, à 6 heures du soir; le but de cette réunion est de recevoir les rapports du trésorier et de la Direction, d'élire les employés pour l'année suivante, et s'occuper d'autres affaires incidentes.

Par ordre de la Direction,
2 déc—3 THOS. J. DURANT, secrétaire.

BUREAU DE LA PRESSE D'EN BAS.

Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1839.

L'ELECTION d'un aide de commis de cour aura lieu Lundi prochain 9 courant; il est inutile de se présenter, si l'on n'est pas habitué au travail d'une presse, ou que l'on ne puisse fournir les meilleures recommandations.

Par ordre de la Direction,
2 déc D. F. GUEZ, secrétaire;

GRANDE LOTERIE DES PROPRIETES FONCIERES.

LES soussignés commencent aujourd'hui à mettre les numéros, depuis 1 jusqu'à 100,000 dans la roue qui est exposée dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, en présence de Lucien Hermann, notaire. Ils continueront ce travail, jusqu'à ce que tous les numéros soient mis dans la roue, et le tirage aura lieu immédiatement après.

Pour se procurer des billets, s'adresser au bureau des soussignés au Verandah, encoignure des rues St. Charles et Commune, vis-à-vis le magasin de E Johns & Co.

Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1839.
2 déc—3 SCHMIDT & HAMILTON,

AVIS—MM. J. Burnstead, Wiggins & Davenport, J. Patten, Sr., Kimball et Hyler, E. A. Taylor, N. F. Thayer, G. P. Pond et Co, E. Mathews, DeBlanc et Eastland, consignataires par le navire Margaret Forbes, de Boston, sont requis de faire savoir leur adresse au commis de déchargement sur la Levée, sous peine d'avoir leurs marchandises emmagasinées à leurs frais.
2 dec S et J P WHITNEY.

LES personnes qui ont des comptes à présenter contre la succession de feu Felix De Armas, sont priées de se présenter au bureau du soussigné pour y laisser leurs bordereaux.
2 dec—5 Chs. BOUDOUSQUIE, 150, Royale.

A LOUER.—Un nègre capable de conduire un dray ou propre à rester dans un magasin.
Une négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue Royale, No. 116. 2 dec

AVIS—Le navire Niagara, capitaine Cole de Philadelphie, est maintenant en déchargement audessous de la maison des Monaie. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
2 déc N. F. COMLY, 97 Camp.

Numéros sortis du Tirage de la Loterie de la Louisiane—Classe Extra No. 62.
56—22—30—15—43—8—26—60—11—70—72—31—66

GROS PRIX DE $5,000
BILLETS SEULEMENT $3!
LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Autorisée par la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 mars 1826.
CLASSE EXTRA 63 POUR 1839.

Devant être tirée à la Rotonde St. Charles, Mardi 3 décembre 1839, à 5 1/2 heures du soir.
D. S. GREGORY & Co., successeurs de YATES & McINTYRE, Directeurs.
75 numéros—Ballotés 12 sortant.

PROGRAMME.

1	Lot de	$5,000	$5,000
1	"	5,000	5,000
1	"	5,000	5,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,300	1,300
1	"	1,250	1,250
1	"	1,100	1,100
1	"	1,060	1,060
10	"	800	8,000
10	"	300	3,000
10	"	200	2,000
10	"	150	1,500
10	"	100	1,000
163	"	70	11,410
63	"	35	2,205
63	"	25	1,575
126	"	10	1,260
3,906	"	6	23,436
23,436	"	3	70,308

27814 Lots, montant à $145,934

Billets seulement $3—Demi $1 50; Quart $0 75

Paquet de 25 billets entier pour $44, pour 25 demi billets $22, pour 25 quart de billet $11 00.

S'adresser au bureau des directeurs.
D S GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue du Camp. 3 dec

AVIS—G. Bergeres, J. C. Sprenger, Geor. Browne, W. R. Taylor, et E. Boisblanc, consignataires par le Niagara, de Philadelphie, sont priés de faire savoir leur adresse au commis de déchargement sur la Levée; faute de quoi leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais. N. F. COMLY,
2 déc 97, rue du Camp.

A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE.—Mr. E. FREMAUX étant paralisé entièrement du côté droit, offre en vente le magasin de papiers peints, avec tous les articles de librairie, fournitures de bureau, se composant en grande partie de marchandises récemment importées en cette ville, et choisies avec le plus grand soin. Ce magasin situé rue de Chartres entre la rue St-Louis et la rue Toulouse, est très bien achalandé et sera vendu avec tous les accessoires au prix le plus réduit et aux conditions les plus avantageuses. S'adresser pour plus amples informations à Mr. Amedée Ducatel, notaire, rue Royale, No 148.
1er déc

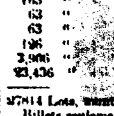

VACHE—Une bonne vache laitière, à bord le navire Margaret Forbes, en face la Presse à coton d'Orléans; s'adresser à bord ou à
2 déc EDMOND SPRAGUE, 22 Douane.

EN débarquement du navire Carrier, venant de Marseille et à vendre par le soussigné:
300 barriques vin rouge, marque Bergasse; 100 do du Grousset; 80 tierçons vin imitation madère de 30 gallons du Grousset, 50 à do 18 gallons do do; 400 caisses vin Muscat, marq Grousset; 150 do do marq Viguier, 200 panier huile d'olive de 24 onces, marq Pl gnol, 100 caisses salaisons assorties, marq. Ch Roux; 50 paniers bouteille vides; 50 caisse liqueur assorties, 30 do Maraskin; 25 do Curaçao; 25 do eau de fleur d'orange; 10 balles amandes en coque dite à la Dame; 6 jarres fruits cristallisés; 4 do saucissons; 300,000 bouchons fins. AUGTE. MOLIER,
2 déc 85, St. Louis.

DROGUES ET MEDECINES—Récemment reçu d'Europe une quantité de drogues et préparation chimiques de qualité supérieure, garantis purs et naturelles à vendre par
H. CURTIUS, apothicaire,
Au coin des rues Lacourse et Tchoupitoulas.
30 nov

A VENDRE—Bois de chauffage frêne et chêne,
Bois de pin pour steam-boats,
Charbon de bois et goudron,
Briques du lac,
Sable et Coquilles, par
CHAUCHON & LEROY,
30 nov Bassin Carondelet, Enc. St. Claude.

A LOUER—Un bureau au premier du magasin No. 66, rue du Camp. S'adresser sur les lieux, à
WM. C. TOMPKINS & Co.
30 nov—6 66, rue du Camp.

$20 DE RECOMPENSE.

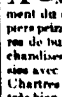

PARTI de la boulangerie du soussigné, no. 29 Nelle. Levée, le 27 septembre, le nègre SAM, de la taille d'environ 6 pieds, teint jaune, les yeux de travers et le regard endessous, parlant l'anglais et le français.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont notifiés de ne point recevoir ou loger le dit nègre sous peine d'être poursuivis à la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geoles de cet Etat ou qui le ramènera au soussigné.
29 n—1m DAVID BARBOUR.

A LOUER.—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession en sera donnée immédiatement.

EMMAGASINAGE—Des marchandises seront emmagasinées au magasin ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille. 29 nov

A LOUER PRESENTEMENT—Le Magasin No. 54, rue Toulouse, vis-à-vis la Banque des Citoyens, et un grand Magasin de dépot, situé au fond de la cour. Il y a un rail pour entrer les marchandises dans ce dernier. S'adresser à
29 nov R. BRUGIER,
No. 9, rue St. Louis.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—N. Orléans, 26 nov. 1839.

A L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 7 Octobre dernier, les personnes suivantes ont été élues Directeurs de la Compagnie pour un an.

L. S. Hiligsberg, S. B. Le Beau,
E. L. Bernard, F. Peschier,
V. Roumage, H. Gally,
J. Kohn.

Et à l'assemblée de la Direction tenue hier, Mr F B. Le Beau a été élu Président.

Par ordre de la Direction,
28 nov D. F. GUEX, secrétaire.

TABAC MANUFACTURE DE LA VIRGINIE—300 boites tabac prime de Morgans,
100 boites do feuilles d'or de do.
100 do Honey Dew de Hare,
100 do Nec plus ultra de Saunders,
200 do Honey Dew de Morgan,
100 do do de Thomason,
75 do morceaux en livres du Kentucky, en magasin et à vendre par
TATE & HOPKINS,
28n—2s 19 Bank Place.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les actionnaires qui n'ont pas déjà donné les billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un nouveau paiement de dix piastres par action, le 29 décembre prochain ou avant.

Nouvelle Orléans, ce 27 novembre 1839.
Par ordre de la Direction.
27 nov WILLIAM FURST, secrét.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

L'ELECTION de 7 directeurs de cette compagnie pour l'année prochaine aura lieu lundi le 30 décembre prochain de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, Passage de la Bourse, entre les rites Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans, ce 27 novembre 1839.
Par ordre de la Direction.
27 nov—t. l. j. WILLIAM FURST, Secr.

PORC mess, M. O, et porc prime à vendre par
34 MAHARD & BROTHERS, 38 N. Levée.

ARCADE BANKS, HOTEL BISHOP, &c.
GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES SITUEES A LA NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Scanner & Hamilton, Directeurs.

Bureau au-dessous du Verandah, encoignure Saint Charles et Commune, et No. 104, rue Chartres, entre St. Louis et Conti.

AFIN de rencontrer les vœux de nos amis, nous avons le plaisir d'annoncer au public que cette loterie, PAR AUTORITE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, sera tirée, en cette ville, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, Nouvelle Orléans, le 1er. Décembre prochain.

Le tirage commencera positivement le 1er. Décembre prochain.

☞ Nos agens dans les Etats de l'Union feront publier l'avis ci-dessous dans un des journaux de leur domicile et porteront les frais en compte.
11 n—j 1er. déc SCHMIDT & HAMILTON.

ETRENNES DU JOUR DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.—LE VERANDAH, LE THEATRE ST. CHARLES, LE THEATRE DU CAMP, L'ARCADE ST. CHARLES DE CALDWELL, HOTELS, MAGASINS, RESIDENCES, &c. &c. sont les
PREMIERS PRIX!!!!
DANS LA GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES ET D'ACTIONS DE BANQUE DE LA LOUISIANE.

Sous l'autorité d'un acte de l'Etat de la Louisiane, passé le 6 mars 1828.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
DIRECTEURS & PROPRIETAIRES.

Les prix dans cette loterie sont de superbes édifices qui font l'ornement de la Nouvelle-Orléans. Le Verandah, le Théâtre St-Charles, le Théâtre du Camp, l'Arcade St. Charles de Caldwell, des hôtels, des maisons particulières, des magasins, des lots de terre, &c. &c. sont prêts à être transférés aux fortunés détenteurs de billets.

La Loterie d'un demi million, ou Loterie du Théâtre du Camp,

CAPITAL—$540,000 divisés en 1,291 PRIX! Sera tirée le 31 décembre, veille du jour de l'an, à la Nlle-Orléans, et afin de satisfaire les détenteurs de billets, le mode de combinaison sera adopté pour ce tirage.

67,595 billets à $10 $675,250

1,291 PRIX!!
Programme.

Le théâtre du Camp et le terrain, le prix des troix premier numéros sortant $150,000

La grande maison à quatre étages, en briques, connue sous le nom d'hôtel Armstrong, formant l'encoignure des rues du Camp et Natchez, accordée au 4me. 5me. et 6me numéros sortant 40,000

Les cinq magasins en briques sur la Levée, occupée par Messrs. H. & W. Hopkins, accordé aux 7me, 8me et 9me numéros sortant 35,000

La belle maison et le lot no. 74, rue Royale, occupée par C. W. Goodrich, accordée aux 10me, 11me et 12me numéros sortant. 25,000

La maison à deux étages et double lot, située dans la seconde municipalité, occupée par M. J. Hall, accordée aux nos. 1, 2 et 4. 18,000

28 autres lots gagnans des propriétés; en tout 33 lots de propriétés et 335 lots d'actions et une quantité de billets pour la loterie de deux millions.

LA GRANDE LOTERIE DE DEUX MILLIONS
Seulement 9 blanc pour un gagnant.
10,000 LOTS GAGNANT DEUX MILLIONS.

☞ Tirée selon l'ancien usage des blancs et des lots gagnans—Point de combinaison; 100,000 billets à 20 piastres, $2,000,000

Le prix des billets du programe est le même auquel ils se vendent,

MODE DU TIRAGE.

Les Nos 1 à 100,000 seront placés dans une roue et le même nombre de blancs et de lots gagnans dans une autre, qui seront tirés jusqu'à ce que le tout soit fini.

☞ Les premiers jours de tirage seront en Janvier prochain, sous la surveillance de deux juges des cours de la Nlle-Orléans.

10,000 lots gagnants.

1o Le Verandah estimé à $500,000
2o Le Théâtre St-Charles, le terrain, les scènes, les machines, &c., 400,000
3o L'arcade St-Charles, rue du Camp, Plusieurs magasins, maisons, ilets de terre, &c., &c., 950,000
10,000 lots gagnans, montant à 2,000,000

Billets à vendre au coin des rues Canal et Saint-Charles. 11 nov—2m—1m

HUILE d'Olive et Amendes—A vendre, par le soussigné, en débarquement du navire Carrier, de Marseilles:
125 panier Huile d'Olive; par 12 et 21 demi bouteille.
20 Balles Amandes fraiches à la dame.
2déc—10 F. JORDY, 118 Royale.

LES soussignés ont formé une société à partir de ce jour et feront les affaires de commission en général sous la raison de G. Bedford & Beck.
2 déc GEORGE BEDFORD,
FRANCIS P. BECK.

TRAITES sur New-York de 10 à 60 jours de vue
do Paris, à 60 do do
do Bordeaux, à 60 do do.
à vendre par LARUE & PREVOST,
2 déc—3 6, Royale.

AVIS—La supérieure de la maison du Sacré Cœur, à St.-Michel, a l'honneur d'informer les parens des jeunes personnes confiées à ses soins, que l'ouverture des vacances aura lieu le 18 du mois de décembre, à 10 heures du matin; et la rentrée, pour la reprise des études, le 16 janvier.

Le steamer Pekin, capitaine Streck, sera à St. Michel, le 18 à 8 heures du matin, pour recevoir à son bord celles des élèves qui doivent se rendre à la Nlle. Orléans ou dans les paroisses audessous de St Michel; le même jour, et entre 3 et 4 heures du soir, le Wm Robinson recevra les élèves dont les parens habitent les paroisses audessus de St. Michel. 30n—3

INSTITUTION POUR LES SOURDS ET MUETS.

SI jamais il y a eu une position à plaindre dans le monde, c'est, sans doute, celle d'un sourd-muet: aussi Mr Pierre Denis Jean Roger, instituteur, sourd-muet, lui-même, désire les rendre à la société en leur donnant une éducation puisée dans les meilleurs institutions de l'Europe. Etabli depuis peu dans la paroisse de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), il espère obtenir la confiance des parens, par sa bonne méthode et par les succès qu'il a déjà obtenus.

Chez M. JEAN GUILLOU,
Son adresse est rue Moreau, encoignure
30 nov—10 Marigny.

AVIS est par le présent donné que la cotisation des propriétés dans la ville Lafayette, faite par les soussignés assesseurs des taxes de la ville pour 1839, est maintenant terminée et que le tableau de cotisation sera soumis à l'examen des personnes intéressées et sujet à être revue et corrigé pendant dix jours à partir de cette date. Le dit tableau est déposé au conseil de ville de Lafayette chaque jour depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi
Ville Lafayette, 30 novembre 1839.
HARVEY NORTON,
W. R. B. WILLS, } Assesseurs.
G. W. TUNSTALL,
30 nov—10

LES soussignés, à part de leurs écuries dans les rues St. Charles et Poydras, en ont ouvert une autre au coin des rues de la Commune et St. Charles pour la réception, la vente et le louage de chevaux. Ils sollicitent une part du patronage public. Le prix de la pension des chevaux des cochers sera de 75 cts. par jour. Nous avons maintenant 45 chevaux de selle et pour le harnais à vendre à l'écurie de la rue du Cirque.
30n—1m DUBOIS & KENDIG.

JEROME & AUGUSTE, coiffeurs, rue Royale, encoignure Orléans, ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils ouvriront leur magasin mardi, 3 décembre prochain. On y trouvera par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de parfumeries fines des plus variées, tels que crême de Perse, crême de concombre, crêmes d'amandes amères, savons de; pommades de toutes senteurs, eaux de Cologne, de Paris, de Lavende, &c. dentrifices, extraits l'odeurs, brosses à tête, à dents, à ongles, à favoris, a habits et généralement tout ce qui concerne leur article.

Ils tiennent également les perruques, faux toupets, frisettes, nattes, peignes d'écaille, etc.

On trouvera toujours dans leur magasin un assortiment de nouveautés tels que cravattes, cols, chapeaux, cannes et parapluies. Le tout à des prix modérés.
30n—3

$10 DE RECOMPENSE.

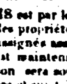

PARTI marron de chez le soussigné depuis quinze jours, le griffe nommé SOLOMON, appartenant ci-devant à M. Twogood, âgé d'environ 35 ans, de la taille de 5 pieds 6 pouces, gros et trapu; il a une blessure au-dessus de l'œil droit et la lèvre inférieure très grosse. La récompense ci-dessus sera donnée pour son arrestation en le ramenant au soussigné ou pour sa mise dans une des geoles de cet Etat.
CHARLES WHITE,
30 nov 69, rue des Français.

A LOUER.—Deux maisons en granit, belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

LECONS DE MUSIQUE.

LECONS de Guitarre, Violon, Hautbois, Clarinette, Solfège et accompagnement par Mr
26 nov F. KROOL, Ste-Anne, 117

MESSRS. BINOCHE Frères ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir par le Lafayette, un assortiment complet de nouveautés en tous genre et qu'ils feront l'ouverture de leur Magasin, mercredi, 27 courant. 26 nov—8

A LOUER—Une maison très commode et bien finie, située dans la rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co,
26 nov 47, rue Bienville.

SAUCISSONS DE LYON, 1re qualité, à vendre en gros et en détail, chez les soussignés
BINOCHE FRERES,
26 nov—8 150, rue Royale.

LA société qui existait entre Justus Vairin, Jas J. Kelly et Alfred McConaty, avant le 1er. novembre, sous la raison de Justus Vairin & Co, a cessé à cette époque d'un consentement mutuel. Les soussignés ont formé une société le 1er. courant et continueront les affaires sous leurs noms et pour leur compte, sous la même raison.
JUSTUS VAIRIN,
23 nov JAMES J. KELLY.

DEMANDE—Une bonne cuisinière et blanchisseuse de couleur, pour une petite famille—Aussi—Un domestique de couleur, s'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov

AVIS—Les soussignés ayant acheté le fonds du magasin de Mr. Sth. Dutemple, rue Dumaine No. 45, ont l'honneur d'informer le public qu'ils tiendront toujours un assortiment général de groceries, vins de Bordeaux et autres articles pour famille qu'ils vendront en gros et en détail à des prix modérés.
Nlle.-Orléans, 20 Novembre 1839.
21 nov—1m J. MAUREAU & Co.

A LOUER—Une Propriété située au bayou St. Jean, sur laquelle se trouve une jolie Maison de maitre, composée de quatre appartements avec leurs cheminées, deux galeries, deux cabinets, deux caves et un beau grenier. De plus, une vaste cuisine et trois chambres pour domestique, écurie, remise, magasin de dépot, puits, poulailler, deux grandes cours, verger, parterre et un grand enclace ment pour établir un jardin potager. Cette propriété serait très convenable pour une personne qui voudrait se livrer au jardinage et à la vente du laitage. Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser à J. D. LAMBERT,
20 nov à l'Hôtel de Ville

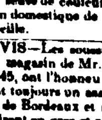

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessus de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile; dans ce moment elle est en culture à 28 arpens, et on peut étendre à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de sept mille cinq cents piastres. La batture est bonne, et permettrait l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs, ils ont été construits en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, remises, forge, et un vaste hangard dans lequel un nombre considérable d'animaux peut être mis à l'abri. Ces établissements suffisent à tous les besoins d'un habitant. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.

Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement tout formé sont invités à visiter cette habitation. Ils s'entendront avec le propriétaire pour les conditions et la durée du bail. S'adresser en ville à Mr. Chs. Herz, rue St. Anne No. 130, et sur les lieux à
6 nov—1m P. CAZELAR.

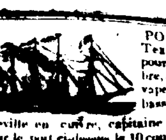

POUR GALVESTON, Texas—Paquebot régulier pour Mardi, le 10 Décembre, à 4 heur.—Le navire à vapeur NEW-YORK, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 10 courant. Ce bateau a subi de grandes ameliorations pour la commodité et la sûreté des passagers, et est point surpassé par aucun autre navire dans les eaux du Sud. Le capitaine est un homme bien connu et bon navigateur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
3 déc 63, Gravier.

Paquebot pour Dimanche, 15 Decembre, à midi.

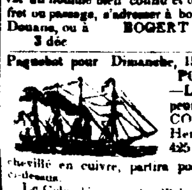

POUR GALVESTON—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHEES, 35 Camp.

N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 7 et 22 de chaque mois, positivement le jour et l'heure ci dessus. 3 dec

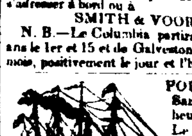

POUR LA HAVANE—Samedi le 7 décembre à 4 heures de l'après midi.—Le navire à vapeur NATCHEZ, capitaine J. Switzer, partira positivement comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à VAN WYCK & Co.
2 déc 35, rue du Camp.

On ne recevra aucun fret à bord, après Vendredi sur 6 déc—Les passagers devront se procurer leurs passeports chez le Consul Espagnol.

N. B.—Les départs réguliers du Natchez sont fixés pour l'avenir aux 1er et 15 de chaque mois. 2 déc

POUR ST. LOUIS ET les ports intermédiaires—Le steamer UNITED STATES, capt. James B. Hill, partira mardi à 4 heures p. m.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier, ou à
3d BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer BELLE OF MISSOURI, capt. J Finch, partira pour les ports cidessus mercredi, 4 courant, à 4 heures p. m. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras ou à
3 dec EDWARD A. BRIDGE.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les ports intermédiaires—Le steamer SWALLOW, capitaine Anders, partira pour les ports ci-dessus aujourd'hui à 10 heures, A. M. Pour passage, s'adresser à bord au bas de la rue du Canal ou à
ADAMS, HARTWELL & co.
3 déc 36, rue Poydras.

POR ST. LOUIS—Le steamer PRAIRIE, capitaine J. H. Freligh, partira mercredi le 4 courant, à 2 heures, p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras ou à
3 déc JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR ST LOUIS ET ALTON—Le steamer METEOR, capitaine Dunnica, partira positivement jeudi, 5 decembre, à 10 heures a. m. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras, ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
30 nov 36, Gravier.

POUR VICKSBURG, Milliken's Bend, Warrenton, New-Cartage, Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires—Le steamer TUSKINA, capt. Gilland, partira mardi matin, le 3 décembre, à 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord au bas de la rue Poydras ou à
S. HALL & A. B. BEIN,
30 nov 19, Nelle.-Levée.

POUR NEW YORK—Mercredi, 4 courant—Le paquebot MISSISSIPI, capitaine Holland, ayant été retenu par le mauvais temps partira comme ci-dessus. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, un rang au dessous du marché aux légumes ou à
3 déc WM. R. FOSDICK & Co, 70 Camp.

POUR CHARLESTON, C. S.—Le brick GEORGE, capitaine Trowbridge, partira immédiatement pour le port ci-dessus. Pour fret de 5 ou 600 barils sur la valeur, s'adresser au capitaine à bord, en face le poteau, no 11, seconde municipalité.
3 dec WM. R. FOSDICK & Co, 70 Camp.

A FRETER—Pour un des ports de la Méditerranée—Le brick fin voilier CONDOR, capitaine Grefeuille, maintenant en chargement entre les deux halles. S'adresser au capitaine à bord ou à
3 dec TH. BARBANCY, 6 Conti.

POUR LE HAVRE—Le navire EDMOND PERKINS, capitaine Ingersole, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord ou à
2 dec S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire NEW-ENGLAND, capitaine Lowell, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
3 dec 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire MEDORA, capitaine Lunt, partira sous peu Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
3 dec 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick RAYMOND, fin voilier, capitaine Learenacker, ayant trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 dec G. BEDFORD & BECK, 22, Bienville.

POUR NEW-YORK—Le beau brick ALCENUS, capitaine Schofield, ayant sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 dec G. BEDFORD & BECK, 22, Bienville.

POUR BALTIMORE—Le brick VIRGINIE, fin voilier, capitaine Jordan, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 dec G. BEDFORD & BECK, 22, Bienville

POUR BALTIMORE—Le brick CATHERINE, fin voilier, capitaine Vesper ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
2 dec G. BEDFORD & BECK, 22, Bienville

POUR BALTIMORE—Le brick A No. 1 fin voilier STIRAM, capitaine Chandler, ayant sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour passage ou fret de 600 barils sur le pont s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
2 dec 22, rue Bienville.

POUR BALTIMORE—Ligne des paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore—La barque MARY, capitaine Myrick, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
2 dec 22, rue Bienville

POUR LA HAVANE.

LA Goëlette Hero, Capitaine Sabaté, partira demain soir, 3 décembre. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
2 dec R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le navire fin voilier SAN ANDRES, partira mardi le 12 décembre. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co.
30 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire ST LEON, capitaine J. Wescot, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
30 n S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR BORDEAUX—Passage seulement—Le brick AGENORIA, cap Garner partira immédiatement et peut prendre 4 passagers. S'adresser au capitaine à bord, en face la rue Espagne, ou à J. B. BAILEY,
30 nov 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le beau paquebot neuf TANDELLE, capitaine Gamm destiné à faire le service regulier entre ces deux ports, partira du 15 au 20 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
30 nov 26, rue Bienville

POUR CHARLESTON, C. S.—Le brick OCTAVIA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Mayberry, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
29 n J. B. FIELD, 73 Bienville.

POUR CHALESTON—Le brick CATHERINE, capt Rose, partira demain. Il peut prendre la valeur de 50 barils. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, au bas du marché à la viande ou à
29 n J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER POUR UN PORT DU NORD. La barque JOHANNA, doublée et chevillée en cuivre, capt. G. Kohurst, et contenant environ 850 balles. Pour les conditions, s'adresser à R. GRONING & Co.
28 nov

BARILS A MELASSE—350 à vendre par
3 déc GEO. GREEN & BRO. 26 Camp

FARINE—800 barils farine superfine à vendre par
3 déc R. H. M'GILL, 114 Choupitoulas

WHISKEY 100 barils à vendre par
3 déc JOSEPH LANDIS & Co

CORDAGE goudronné, patente, à vendre par
3 d JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FOIN—200 balles foin prime, à vendre par
3 déc J. A. BARELLI & Co, 61 Commune

SALERATUS—50 barriques à vendre par
3 déc JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FARINE—300 barils à vendre par
3 déc JOHN A. MERRITT, 53 Camp

CAFE de Rio—50 sacs à vendre par
6 déc G. BEDFORD & BECK, 22 Bienville

SEL—11 sacs sel, à vendre par
3 déc S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

FARINE—150 barils superfine à vendre par
3d MAHARD & BROTHER, 38 N. Levée.

PORC—300 sacs à vendre par
3d MAHARD & SIGURSON, 38 N. Levée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LEVY.

Vente par les gardiens du port.

JEUDI prochain, 5 courant, à midi, au poteau no. 10, seconde municipalité, il sera vendu par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:
2 ancres, 1 chaîne et un cable, vergues, guindeaux etc. etc.

Avariés à bord de la goëlette North Star, capt H White, pendant son voyage de St. Thomas à ce port. 3déc

PAR J. LEVY.

Nouveaux arrivages.

MERCREDI prochain, 4 courant, à 4 heures et demie, au No 53, rue des Magasins, en face de l'Arcade Banks, il sera vendu les articles suivants et débarquement du brick Carrier, de Marseilles, du brick Ayusta de la Jamaïque et de la barque Poacher, de Warren, R. J.

Du brick Carrier de Marseilles.
300,000 bouchons de différentes qualité;
10 balles amandes, (dames)
15 do de (Moliers)
200 boites blanc céruse;
151 paniers huile d'olive;
85 de bouteilles à vin vides;
15 de jarres do;
1500 tresses d'aille;
500 balais de bouleau.

Du brick Ayusta, de la Jamaïque;
545 sacs piment de la Jamaïque.

De la barque Poacher,
180 barils rum de New England.

Des échantillons seront exhibés et les acheteurs seront tenus de faire enlever leur marchandise de la Levée.

La vente sera positive.

Les conditions seront libérales et annoncées au moment de la vente. 3 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mercredi, 4 courant, à 4 heures et demie, sur la Levée, en face l'hôtel des monnaies, 37 pipes genièvre, en débarquement du navire Niagara. Conditions, comptant. 3 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

AUJOURD'HUI, mardi, 3 décembre, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Bourbon et de la Douane, il sera vendu sans réserve, les étagères, vitrières et comptoirs d'un magasin, &c. le tout presque neuf. Conditions, comptant. 3d

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Mardi, 3 courant, à 4 heures P. M. sur la levée, au poteau No. 11, seconde municipalité,
56 paniers bouteilles à madère, 1 grosse chaque
44 do do à claret, 1 do do
do do do à porter, 1 do
Conditions à la vente. 3 déc

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Mercredi, 4 courant, à 10 heures, A. M. dans la rue du Canal, entre les rues Magasins et levée, pour le compte de qui il appartiendra, 1 caisse contenant 18 scies à moulin, limes et avaries à bord de la barque Josephine, de Philadelphie. 3 déc.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Mercredi, 4 courant, à 10 heures, A. M. dans la rue du Canal, entre les rues Magasins et levée,
40 tierçons riz en débarquement. 3 déc

PAR J. A. BEARD.

Pour le compte de qui il appartiendra.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui, 3 décembre, à 11 heures, au magasin d'encan No. 58, rue de la Commune:

2 boites Livres avariés à bord de la barque Joséphine, pendant son voyage de Philadelphie à ce port, vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions comptant. 3 déc—1

PAR P. A. GUILLOTTE.

Les ventes des mulets plusieurs fois annoncées, n'ayant pu avoir lieu, en raison des mauvais tems, auront lieu au domicile de l'encanteur, au coin des rues du Camp et Félicité, mercredi 4 courant, à 10 heures du matin, si cependant le temps le permet. 3d—2

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente de Vieilles Bâtisses.

JEUDI, 5 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, il sera vendu:
Les VIEILLES BATISSES, situées au coin N. E. des rues Royale et St-Pierre, jusqu'au Passage de la Bourse, mesurant 82 pieds sur la rue Royale et 150 pieds sur la rue St-Pierre, devant être enlevées dans l'espace de dix jours.
Conditions—Comptant. 3 déc

PAR HEWLETT ET CENAS.

Vente de Meubles.

IL sera vendu mercredi, 4 courant, à 11 heures, au no. 94, rue St. Pierre, entre les rues Dauphine et Bourbon:
Une variété de meubles, consistant en sofas, bois de lit et linge de lit, chaises, tables, tapis, glaces, rideaux, bureaux, verres et faïenes; etc. etc.
Conditions, comptant. 3 dec

Vente remise, à cause du mauvais temps.

PAR HEWLETT ET CENAS

Vente d'une machine à vapeur, bouilloires etc.

IL sera vendu mardi, 3 décembre, à 11 heures, sur la levée, en face de la rue de la Douane, pour le compte de qui il appartiendra, les articles suivans sauvés du naufrage du steamer Far West,
Quatre bouilloires et la mécanique complette, les meubles de la chambre consistant en chaises, tables, tapis, glaces, linge de lit, 2 poêles etc.

Aussi: une grosse cloche, un ancre, une chaîne, les agrès, les grilles; barres de grilles, fenêtres, volets, poêles à cuisine ainsi que les ustensiles nécessaires à la cuisine etc.

AUSSI—Un grand Chaland, une Yole, et un jeu complet d'outils de forgeron. 2 dec—3fr

PAR P. A. GUILLOTTE.

MARDI, 3 décembre courant, à 10 heures du matin rue de l'Hopital, entre les rues Royale et Condé:
40 beaux Mulets Mexicains, de haute taille.
Conditions, à la vente. 2d—2

PAR M. BARNETT, Snr

IL sera vendu, Mardi, 3 décembre, à midi précis, à la Bourse de la rue St. Louis:
Trois beaux terrains, situés sur la rue des Remparts, encoignure Ursulines, Nos. 1 et 2, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue des Remparts, sur 80 pieds 2 pouces et 6/8 de profondeur.

Le No. 3 mesure 37 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 67 pieds 6 pouces de profondeur, Le tout bien entouré.

Conditions—Un cinquième comptant; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois. 2 dec—2

PAR JOS. A. BEARD.

IL sera vendu mardi après midi, 3 décembre 1839, à 4 heures:
100 barils poissons de Manhaden, propres aux habitations, en débarquement de la goëlette Viola, vis-à-vis la rue St-Pierre.
Conditions, comptant. 2 déc

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu jeudi prochain, 5 décembre 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
La goëlette CAROLINE, du port de 90 à 95 tonneaux, venant d'être construite de l'autre bord du fleuve, ensemble ses agrès et apparaux. Le tout en parfait état, sa voilure étant toute neuve.

Cette goëlette peut être examinée vis-à-vis le Lafayette Coffee-House, de l'autre bord du fleuve, près du moulin à scie de MM. Olivier frères.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 12 mois, en un billet endossé à la satisfaction du vendeur.

Aussi—Un Race-Boat (bateau de course), élégant et neuf, d'environ 36 pieds de long. Se trouvant au même lieu.
Conditions, comptant. 2 déc

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu jeudi prochain, 5 décembre, à 10 heures précises du matin, le fond d'un magasin, rue Cascalvo, entre les rues de la Paix et de l'Union, consistant en armoires, chaises, bois de lit, vitrières, &c.
Conditions, comptant. 2 déc.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi 7 décembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les esclaves suivans:
JACK, nègre, âgé de 35 ans, dans l'habitude de faire quelque fois;
JOHN, nègre, âgé de 35 ans, dans l'habitude de faire quelque fois;
WILLIAM, nègre, âgé de 20 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Un an de crédit, en billets endossés, à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 2 dec—6t

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu, Samedi, 7 du courant, à midi précis, à l'Arcade Banks.

Le steamer WILLIAM WALLACE, tel qu'il se comporte, de l'autre bord du fleuve, sans tonnage environ 150, son gréement est complet.
Conditions—4, 6, 8 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction. 2 dec—6

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Meubles.

IL sera vendu Mardi, 3 decembre, à 11 heures du matin, au No. 73, rue du Canal:
Le contenu d'une maison de Pension, consistant en bois de lit, tables, tapis, matelas, sideboards, sofa, rideaux, chaises et une quantité d'oreillers en plumes, etc.

Aussi—Une excellente Vache.
Conditions comptant. 30 nov

Setts de porcelaine et objets plaqués.

PAR J A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan mardi, 3 décembre à 10 heures, à son magasin d'encan:
Un superbe assortiment de porcelaine et setts pour le thé, ainsi que de belles marchandises plaquées à bords argentés importés directement de Londres, cor sistant en superbes urnes à thé, plateaux, plats et cuvettes, chandeliers et branches, mouchettes et plateaux, cuillères d'argent, couteaux à beurre, cuillères à soupe, &c. &c.
Conditions—Comptant.
Ces marchandises pourront être examinées la veille de la vente. 30 nov

PAR J. B. BLACHE.

Vente sans réserve.

IL sera vendu mardi, le 3 décembre prochain, à 10 heures a. m. sur la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane, pour clore une consignation:
10 futailles Genièvre anglais de 4me. preuve.
Conditions à la vente. 27nov—3

Succession de Dame V. Couvelle Veuve Honore Lavigne

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu le Mardi 3 décembre prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, de cette ville et Paroisse, en date du 11 juillet dernier [1839], les propriétés ci-après décrites dépendant de la succession de Dme Victoire Couvelle, décédée Ve. H. Lavigne, savoir:

1o. Un lot de Terre situé rue St. Louis, côté N. E., entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 40 pieds de face à la rue St Louis sur 87 pieds, 4 5/8 pouces de profondeur, entre ses lignes parallèles; ensemble la maison et les cuisines et bâtisses.

2o. Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 87 pieds, 4 pouces 5/8 de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble la partie de maison et autres dépendances qui se trouvent dessus.

3o. Un lot de terre attenant au précédent, formant encoignure aux rues St Louis et Remparts, et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 87 pieds 4 pouces 5/8 de profondeur et face à la rue des Remparts; ensemble la partie de maison et autres dépendances du dit lot.

4o. Un lot de terre formant encoignure aux rues St. Louis et Bourgogne, mesurant 31 pieds, 1 1/2 pouces de face à la rue St. Louis, sur 128 pieds 2 7/8 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne; ensemble les 3 maisons et leurs dépendances, qui se trouvent sur le dit lot de terre.

NOTA—Cette propriété sera vendue sujette au bail de M. Jos. Ruch, jusqu'au 1er décembre 1842, à raison de $50 par mois pour la maison d'encoignure et cell attenante, la 3me maison étant louée séparément, sans bail, à raison de $14 par mois.

5o. Un lot de terre situé rue St. Louis, côté S. O. entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue St. Louis, sur 61 pieds, 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus, le lot est celui qui touche à la propriété de Mr. Jeannin.

6o. Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 30 pieds, 2 pouces de face à la rue St. Louis, sur 61 pieds, 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses qui sont dessus.

7o. Un lot de terre formant encoignure aux rues St. Louis et Dauphine, attenant aux propriétés de M. E. Bertus, mesurant 53 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue St. Louis, sur 61 pieds, 9 5/8 pouces de profondeur et face à la rue Dauphine; ensemble les 2 maisons et dépendances qui se trouvent sur le dit lot de terre.

OBSERVATION—La maison d'encoignure est louée à bail jusqu'au 14 septembre 1841, à raison de 555 par mois, et l'autre est louée sans bail à raison de $40 par mois.

8o. Un lot de terre situé rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 21 pieds, 4 pouces de face à la rue Toulouse, sur 87 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble la portion de bâtisses qui se trouve sur le dit lot, lequel est actuellement à Mme Ve Blondeau.

9o. Un lot attenant au précédent, et ayant en toutes les mêmes dimensions; ensemble la portion de bâtisse, etc.

10. Un autre lot de terre attenant au précédent, formant encoignure aux rues Toulouse et Bourbon, mesurant 21 pieds, 4 pouces de face à la rue Toulouse, sur 87 pieds de profondeur et face à la rue Bourbon; ensemble la portion de bâtisse qui y correspond.

Le tout conformément aux plans dressés par A. Bourgerol, voyer de la ville, en date des 29 et 31 mai, et 1er juin dernier, et exposés à la Bourse de la Cité.

DE PLUS:

150 actions dans le fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane.

CONDITIONS.

Les actions de Banque, comptant.

Les biens fonds, payables un 5me comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.

A defaut de paiement, les billets porteront dix pour cent d'intérêts, sans que néanmoins les acquéreurs aient droit à aucune prolongation.

Les vendeurs se réservent le droit, s'il y avait urgence, de faire faire assurer les bâtisses contre les risques d'incendie.

Les actes de vente seront passés en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 oct—1 p

CHARBON—40 tonneaux charbon de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités convenables aux acheteurs, s'adresser à
2 déc SLOO & PARK, 31, Commune.